

1 déposé à la Régie, de faire en sorte que les
2 différences de vues et d'opinions, les impacts
3 soient analysés puis qu'on en arrive à synergiser
4 ensemble pour trouver des solutions aux problèmes
5 auxquels on est confronté. Et je ne pense pas que
6 le tribunal qu'on a ici est de nature à pouvoir
7 faire ce travail-là de façon efficace.

8 Ce qui est encore d'autant plus
9 préoccupant, ce sont les déclarations ce matin de
10 monsieur Fraser qui dit, bien oui, il y a un
11 système de groupe de travail. Vous pouvez nous
12 adresser les demandes d'information. Alors c'est ça
13 à un moment donné qui est le groupe de travail.
14 Bien je vous soumetts que là encore c'est loin
15 d'être une situation idéale pour essayer d'échanger
16 avec le Distributeur.

17 L'AREQ ce matin a parlé d'un changement
18 d'attitude chez Hydro-Québec. Nous aussi on a ces
19 problèmes-là. Quand on rencontre Hydro-Québec, on
20 n'a pas l'impression qu'on est traité comme des
21 clients. On n'a pas l'impression qu'il y a une
22 ouverture, une approche d'affaires qui serait de
23 nature à pouvoir, pour l'ensemble des Québécois,
24 mettre en place un niveau de confiance, une
25 synergie pour qu'on puisse y trouver notre compte.

